CFE – CGC Orange

Le Secrétaire Général

10/12 Rue Saint Amand

75015 PARIS

Issy-les-Moulineaux, le 9 janvier 2026

A l'attention de
Madame la Déléguée Syndicale coordinatrice DO GSE CFE-CGC
Madame la Déléguée Syndicale Fonction Corporate CFE CGC
Monsieur le Secrétaire de Territoire Adjoint en charge de Saint-Mauront CFE-CGC
Monsieur le Délégué Syndical Coordinateur DTSI CFE-CGC

Objet : Votre demande de déménagement de l'activité tertiaire du site de Marseille Saint Mauront

Mesdames, Messieurs,

Vous m'alertez sur les faits d'une extrême gravité qui se sont déroulés autour du site de Saint-Mauront avec le constat effectué le lundi 5 janvier de la présence d'impacts de balles sur un de nos bâtiments. Comme vous le savez Orange a immédiatement réagi et les forces de l'ordre se sont déplacées afin de faire les premières analyses et déterminer l'origine et la date de ces faits. La préfète de Police s'est également rendue sur place et le dispositif de sécurité autour du site de Saint-Mauront a par ailleurs été renforcé.

La sécurité des membres du personnel d'Orange, qu'ils exercent des métiers tertiaires ou techniques, est notre priorité absolue et, compte tenu des premiers constats effectués, il a été décidé par la direction générale de l'entreprise de fermer sans délai ce site, le temps de l'enquête, et de demander à nos collaborateurs de travailler sur un autre site du département ou de télétravailler.

Un CSEC extraordinaire ayant pour objet le site de Saint-Mauront se tiendra la semaine prochaine, le 15 janvier, ce qui sera l'occasion de faire un point sur la situation et de répondre aux questions des élus sur les suites à donner à cette situation.

J'ai bien noté la précision que vous apportez dans votre courrier visant à lever « toute ambiguïté » sur la portée de votre demande de déménagement qui, contrairement aux déclarations dans les médias de certains de vos représentants, ne vise que les activités tertiaires et non pas les activités techniques qui y sont actuellement exercées.

En revanche, je ne suis pas certain de comprendre au regard de la situation actuelle de ce site de Saint-Mauront, la compatibilité de votre alerte demandant le déménagement des collaborateurs actuellement localisés sur le site avec votre proposition de « *réorienter vers Saint-Mauront certaines activités aujourd'hui, délocalisées à l'étranger en particulier dans le domaine des centres d'appel* », qui sont par nature des métiers tertiaires.

Par ailleurs, je souhaite réagir à vos propos et aux propos précédents de certains de vos représentants sur le fait que la politique immobilière d'Orange serait conduite uniquement par des considérations budgétaires et la recherche d'économies. La politique immobilière du Groupe repose sur des investissements continus et importants, qui visent la création d'environnements de travail modernes, efficaces et confortables, que ce soit dans des immeubles récents pris en location ou dans des immeubles existants mais réaménagés pour permettre le regroupement d'équipes dispersées dans le cadre des Schémas Directeurs de l'Immobilier Territorial auxquels sont associés les élus.

Depuis 2018 Orange a ainsi multiplié les projets immobiliers d'envergure avec l'ouverture de plus d'une quinzaine de nouveaux sites (3 supplémentaires sont en cours). Des réaménagements de sites ont été en parallèle réalisés avec succès par exemple à Paris, Arcueil, Chatillon, en Corse et d'autres sont en cours.

La situation du site de Saint-Mauront, aussi grave soit-elle, n'est donc pas le fruit d'une politique immobilière irresponsable et à bas coût de l'entreprise, mais bien le résultat d'une dégradation plus que regrettable ces derniers temps de la situation sécuritaire du quartier. Car vous n'êtes pas sans ignorer que ce site est un site historique du Groupe, qui l'occupe depuis plus de 52 ans pour y accueillir des équipements techniques mais aussi des collaborateurs.

Ceci étant rappelé, le CSEC du 15 janvier sera l'occasion d'évoquer les pistes déjà envisagées et de débattre des meilleures décisions à prendre pour la sécurité de nos collaborateurs appelés à travailler sur le site de Saint-Mauront en n'excluant aucune solution.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Nicolas Guérin
Secrétaire Général

Copie :
Jérome Henique - Directeur Exécutif, CEO d'Orange France
Vincent Lecerf - Directeur Exécutif en charge des Ressources Humaines Groupe
Nicolas Drouillet - Directeur Orange Grand Sud Est